

28 décembre 2015

Port du Légué. Halte au gaspillage, fini l'électricité la nuit !



Anne KIESEL.

C'était en discussion depuis des années. C'est en vigueur depuis cet hiver. Pour contrer des comportements inappropriés, on coupe le jus ! Sauf aux bateaux habités.

À quoi sert-il de chauffer un bateau de plaisance, amarré au port, quand il n'y a personne à bord ? Il est difficile de trouver une raison qui tienne.

« **Quand il gèle**, raconte Jérôme Cade, le maître de port du Légué, **c'est blanc partout. On remarque tout de suite les bateaux vides qui sont chauffés : ils fument !** » Ce serait drôle, si ce n'était pas, avant tout, un gaspillage navrant, à l'époque de la Cop 21 et de la prise de conscience des enjeux climatiques.

Pas de compteurs individuels

Comment est-ce possible ? Tout simplement parce que le prix des places au Légué, pour les bateaux de plaisance, comporte, comme dans la plupart des ports, la possibilité de se brancher sur une borne électrique. Et que ces bornes ne sont pas munies de compteurs individuels. Les fluides (eau et électricité) sont compris dans le forfait. Certains considèrent donc qu'ils sont illimités. « **Je ne crois pas que ces personnes, chez eux, chauffent leur abri de jardin** », ironise le maître de port.

Il précise que ce qui est prévu, c'est une utilisation de l'électricité pour un « **usage courant** », par exemple recharger ses batteries ou nettoyer son bateau avec une lance sous pression. Mais pas un usage continu, alors que le bateau est vide d'occupant.

Augmentation constante

La question n'est pas nouvelle. Elle est évoquée au conseil portuaire depuis plusieurs années. La facture totale d'électricité au Légué est en augmentation continuelle. Entre 2014 et 2015, elle aura grimpé de l'ordre de 20 %. En avril 2015, la décision a donc été prise de couper l'électricité en hiver, la nuit. De début octobre à fin mars, il n'y a plus de courant aux bornes électriques entre 20 h et 8 h. « Sauf au quai visiteurs, précise Jérôme Cade, où se sont installés les huit bateaux habités. Et où peuvent venir s'amarrer ceux qui souhaitent passer occasionnellement une ou plusieurs nuits à bord du leur. »

En été, de l'électricité partout la nuit

Là, l'électricité reste à disposition en permanence. « **Ça ne pose aucun problème**, ajoute-t-il. **Nous sommes en hiver, et on n'a pas de visiteurs. En été, tout le monde aura retrouvé sa place, et il y aura de l'électricité partout la nuit.** » Deux bornes ont déjà été la proie de départs de feu. « **Un câble électrique trop sollicité finit par s'oxyder à l'intérieur.** » Heureusement on a pu éteindre rapidement.

« À Douarnenez, se souvient Jérôme Cade, j'ai vu un bateau en plastique brûler. C'est impressionnant : il continue de brûler sous l'eau ! C'était un mini, au départ d'une Mini Transat. Et les bateaux voisins ont fondu. »